

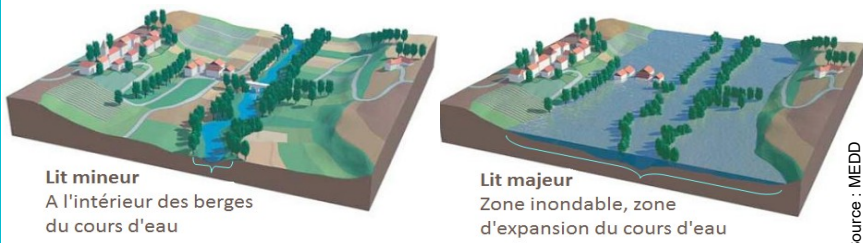
Crués et inondations, de quoi parle-t-on ?

Une inondation est une submersion temporaire de terres par l'eau. Elle peut être de différents types : remontée de nappe, ruissellement pluvial, débordement de cours d'eau et submersion marine.

Elle est très souvent confondue avec la crue qui elle correspond à l'augmentation du débit du cours d'eau et à l'élévation du niveau d'eau. On parle d'inondation lorsqu'une crue engendre un débordement du lit mineur.

Crue et inondation sont des phénomènes naturels indissociables de l'existence d'un cours d'eau. Celui-ci se caractérise par :

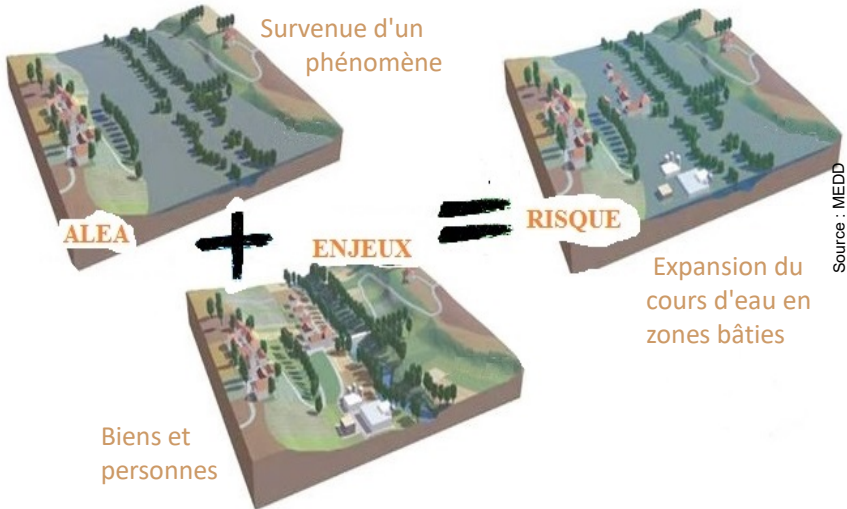
- un lit mineur → c'est le lit ordinaire du cours d'eau
- un lit majeur → c'est la zone d'expansion du cours d'eau
- un lit moyen → partie du lit majeur la plus souvent inondée.



Source : MEDD

Quand l'inondation devient un risque

L'inondation est un phénomène naturel qu'on ne peut éviter. Elle représente un risque lorsque des biens ou personnes se situent dans la zone inondable. Le risque est donc lié à la présence humaine.



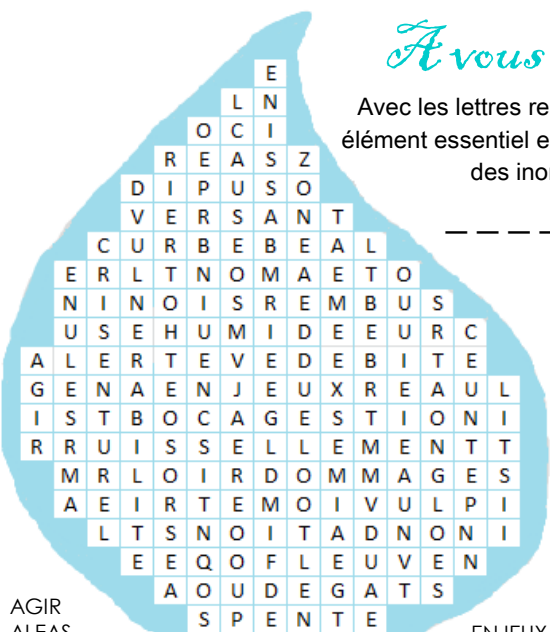
Source : MEDD

Les inondations ont toujours existé mais depuis 30 ans, le développement urbain dans la zone inondable accroît l'exposition au risque et l'importance des dommages.

La submersion de prairies ou de parcelles agricoles aux abords des cours d'eau s'apparente à de petites inondations. Elles sont bénéfiques, car elles apportent à la terre des nutriments.

À vous de jouer !

Avec les lettres restantes, révélez un élément essentiel en matière de gestion des inondations.



AGIR
ALEAS
ALERTE
AMONT
AVAL
BASSIN
BOCAGE

CAUSE
CRISE
CRUE
CRUE
DEBIT

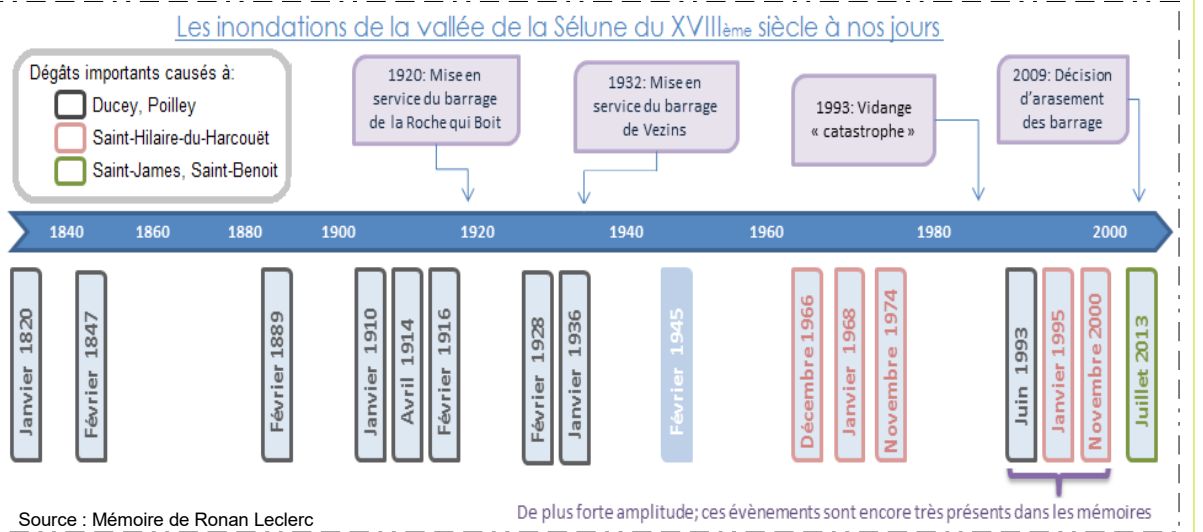
DEBORDER
DEGATS
DOMMAGES
EAU

ENJEUX
FLEUVE
GESTION
HUMIDE
INONDATION
LIT

METEO
NATUREL
OIR
PENTE
PLUVIOMETRIE
RISQUE
ROLE
RUISSLEMENT
SELUNE
SOL
SUBMERSION
VERSANT
VIE
VULNERABILITE
ZONE

Qu'en est-il sur le bassin de la Sélune ?

Sur le territoire, elles sont essentiellement dues au phénomène de crue débordante. La vallée a subi plusieurs inondations au cours du temps. Les plus importantes et médiatisées de ces deux derniers siècles sont résumées dans la frise ci-dessous.



Source : Mémoire de Ronan Leclerc

De plus forte amplitude; ces événements sont encore très présents dans les mémoires

Deux zones sont plus vulnérables, Saint-Hilaire-du-Harcouët et Ducey, car elles concentrent plus d'enjeux. D'autres zones peuvent être touchées, par exemple Saint-Benoit (Saint-James).

Les dégâts causés par les inondations de la Sélune ont été peu importants par rapport à d'autres territoires français, les récentes actualités le prouvent. Elles sont cependant conséquentes au regard des situations pénibles à vivre qu'elles engendrent.

Cette frise, basée sur des éléments recueillis dans d'anciennes coupures de presse locale, montre bien que ce n'est pas un phénomène nouveau.

Le bassin peut aussi être soumis à d'autres types d'inondations, comme celles liées au ruissellement pluvial. D'autres risques existent notamment celui de la rupture de barrages.

Vivre avec le fleuve

En matière d'inondation, le risque « zéro » n'existe pas. Les ouvrages collectifs comme les digues ne peuvent garantir une protection absolue. Savoir, c'est pouvoir se protéger et vivre avec.

La lutte contre les inondations est vaine. S'adapter à son apparition et comprendre le phénomène aide à garantir une meilleure prévention.

La mémoire collective et les repères de crues sont là afin que l'on n'oublie pas que le risque existe, qu'il faut vivre avec au quotidien et être prêt en toutes circonstances.

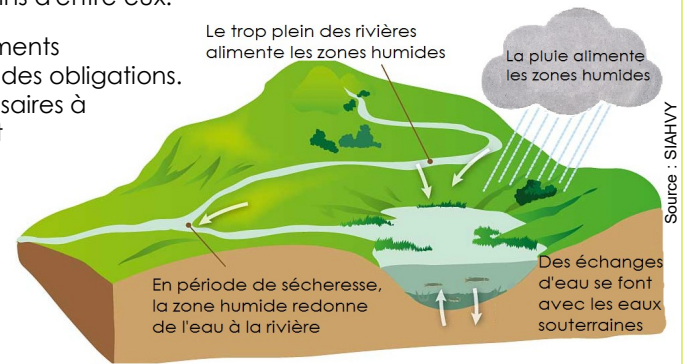
Pour toutes actions (aménagement, urbanisme ou autres), il faut tenir compte du risque et veiller à la façon d'agir pour ne pas l'augmenter. Une cohabitation entre le cours d'eau et la population s'impose.

Prévenir plutôt que guérir

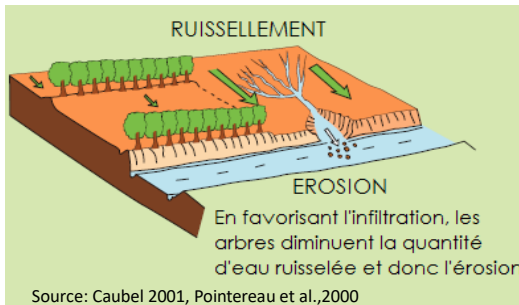
D'importantes précipitations liées à des facteurs aggravants sont à l'origine d'inondations. Atténuer le risque n'est possible que si l'on agit sur certains d'entre eux.

Pour réduire l'exposition au risque, les documents réglementaires définissent un zonage fixant des obligations. Pour les surfaces les plus exposées ou nécessaires à l'expansion des crues, toute construction est interdite.

Pour les zones inondables mais moins exposées, des prescriptions quant à l'aménagement tel que l'utilisation de certains matériaux, des constructions sur pilotis ou encore une surélévation des circuits électriques sont imposées.



Source : SIAHY



Source : Caubel 2001, Pointereau et al., 2000

Le ruissellement, qui a une part importante dans la formation des inondations, est accentué par l'imperméabilisation des sols et certaines pratiques agricoles.

La préservation des haies, talus et zones humides permet de favoriser une rétention et l'infiltration de l'eau plus en amont dans le bassin versant.

Encourager la culture dans le sens contraire de la pente, à sa perpendiculaire, permet aussi de limiter la vitesse des écoulements et entraîne ainsi une perte moins importante de terre arable.

Au-delà d'un certain seuil on ne peut plus maîtriser l'aléa, et ce malgré la présence d'aménagements. Une fois cette limite atteinte, il faut commencer à gérer la crise.

Le changement climatique cause entre autres une élévation du niveau de la mer et une intensification des pluies. Une fréquence plus élevée des inondations par submersion marine et ruissellement pluvial pourrait en être la conséquence.

Une fois alerté de l'arrivée d'un événement important, un protocole est à suivre. Vous pouvez le retrouver sur le site de l'observatoire national des risques naturels, conduite à tenir en cas de catastrophe, à l'adresse suivante: http://www.onrn.fr/site/rubriques/_informations-generales/conduites-a-tenir-en-cas-de-catastrophes.html

